

Matrimonial Rencontre

FranceDuo 04 67 28 60 63 RENCONTRE SENIOR

04 67 655 900 FIDELIO Oui! Montpellier

FIDELIO Béziers Oui! 04 67 655 900

04 67 655 900 FIDELIO Hérault Depuis 1975

04 67 655 900 FIDELIO Béziers Oui!

04 67 655 900 Un simple appel fidelio 34

04 67 655 900 FranceDuo RENCONTRE HERAULT

04 67 28 60 63 FranceDuo RENCONTRE SENIOR

04 67 28 60 63 FranceDuo RENCONTRE HERAULT

04 67 28 60 63 FranceDuo RENCONTRE SENIOR

04 67 28 60 63 FranceDuo RENCONTRE HERAULT

04 67 28 60 63 FranceDuo RENCONTRE SENIOR

FranceDuo 04 67 28 60 63 RENCONTRE SENIOR

04 67 655 900 Un simple appel fidelio 34

FranceDuo RENCONTRE HERAULT 04 67 28 60 63

FranceDuo BEZIERES - SETE MONTPELLIER

FranceDuo RENCONTRE SENIOR 04 67 28 60 63

FIDELIO Béziers Oui!

04 67 655 900 Un simple appel fidelio 34

FranceDuo RENCONTRE HERAULT 04 67 28 60 63

FranceDuo RENCONTRE SENIOR 04 67 28 60 63

FranceDuo RENCONTRE HERAULT 04 67 28 60 63

FranceDuo RENCONTRE SENIOR 04 67 28 60 63

FranceDuo RENCONTRE HERAULT 04 67 28 60 63

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Marseille

Par arrêté n°2022-369, le maire de Marseille a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)...

Remarque : L'arrêté du Maire du 6 août 2021 prescrivant la modification n°4 du PLU est également un objet relatif à la modification du règlement des zones agricoles liées à la conchyliculture et à l'aquaculture (zones Ac)...

Toutefois, le travail partenarial (notamment entre le Préfet, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et les communes concernées) de définition des règles à intégrer au PLU...

A cet effet, le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est Monsieur M. Patrick FERRE, chargé d'études en urbanisme, retraité...

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations sur le projet de modification n°4 du PLU :

- sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Marseille pendant la durée de l'enquête soit 31 jours consécutifs du lundi 22 août 2022 à 9h00 au mercredi 21 septembre 2022 à 18h00.

- par courriel : direction.generale@marseille.fr

- par voie postale, au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés, à l'adresse suivante : Monsieur Patrick FERRE, commissaire enquêteur, Mairie de MARSEILLE, 1 rue du Général de Gaulle, 13000 MARSEILLE.

- ou auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences, en salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Toute personne en faisant la demande auprès du Maire de Marseille pourra obtenir à ses frais communication du dossier.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête, sont déposés et consultables :

- en mairie de Marseille, A titre indicatif, les horaires d'ouverture des bureaux sont les suivants : 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

- sur le site internet de la commune : www.marseille.com (onglet démocratie participative)

- par courriel : direction.generale@marseille.fr

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale prévues dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 seront alléguées en Mairie et devront être strictement respectées.

La personne responsable de la modification n°4 du PLU est la commune de Marseille représentée par son maire, M. Yves MICHEL, dont le siège administratif est situé à la mairie de Marseille, 1 rue du Général de Gaulle, 13000, Marseille.

Pendant la durée de l'enquête publique, M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

LIEUX (DATE / HORAIRES) Mairie de Marseille (salle des mariages) - Mercredi 24 août 2022 De 14h00 à 18h00 - Mardi 6 septembre 2022 De 09h00 à 12h00 - Mercredi 21 septembre 2022 De 14h00 à 18h00

A l'expiration du délai d'enquête, le mercredi 21 septembre 2022 à 18h00, après mise à disposition du registre, le commissaire enquêteur procédera à la clôture de l'enquête.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur recensera, sous réserve de la mairie de Marseille et du commissaire, les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de Marseille disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur établit un rapport relatif au déroulement de l'enquête et examinant les observations reçues. Il consigne, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet de PLU.

Il transmettra au maire l'exemplaire du dossier de l'enquête, accompagné de tous des registres et pièces annexés, avec son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête.

Les rapports et conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, aux services techniques de la commune ainsi que sur le site internet de la ville (www.marseille.fr).

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Municipal de la commune de Marseille se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°4 du PLU. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées et consultées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Guiraud (34)

Délibération n° 2022-19 rapportant partiellement la délibération du 11 janvier 2022.

Suite au recours gracieux du Préfet de l'Hérault en date du 11/03/2022, le Conseil Municipal de Saint-Guiraud a par délibération n°2022-19 en date du 5 juillet 2022 rapporté partiellement la délibération n° 2022-01 du 11 janvier 2022 approuvant le Plan Local d'Urbanisme.

La date d'approbation est affichée en Mairie de Saint-Guiraud pendant un mois à compter du 18/07/2022.

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Guiraud (34)

Délibération n° 2022-21 réapprouvant le Plan Local d'Urbanisme sur les points rapportés par la délibération n° 2022-19 du 5 juillet 2022.

Par délibération n°2022-21 en date du 5 juillet 2022, le Conseil Municipal de Saint-Guiraud a réapprouvé le Plan Local d'Urbanisme sur les points ayant fait l'objet de la délibération n°2022-19 rapportant partiellement la délibération n°2022-01 du 11 janvier 2022 approuvant le Plan Local d'Urbanisme.

La date d'approbation est affichée en Mairie de Saint-Guiraud pendant un mois à compter du 18/07/2022. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en Mairie aux heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.



PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2022-441 du 5 juillet 2022, le maire de Marseille a prescrit la modification n°5 du plan local d'urbanisme (PLU) de Marseille.

Cette modification porte sur les objectifs suivants : Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU du secteur Ploch de Pire (correspondant à la ZAC Ploch de Pire/Ferres, créée le 9 novembre 2021), notamment afin de mettre en oeuvre la production de logements envisagée au PLU.

Poursuivre les efforts déjà engagés en matière de production de logements sociaux.

Intégrer cette zone du Ploch de Pire en 1AU et adapter plus globalement le règlement écrit et graphique (plans de zonage) et éventuellement les DAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Adapter également en conséquence le règlement écrit de la zone 1AU secteur « a » (ZAC Bellevue et Balles/Terra Ostrea) pour mise en cohérence opérationnelle.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie de Marseille pendant un mois à compter du lundi 1er août 2022.

VIE DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION

SCOT

LAWYERS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 22 juillet 2022 de la société : MOD DIFFUSION, Société à responsabilité limitée au capital de 120000,00 euros, dont le siège social est Galerie Marchande du Géant Casino ZAC de Montmarin 34500 BEZIERES immatriculée au RCS de BEZIERES sous le n° 521 249 078. Il a été décidé de transformer ladite Société en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau, A été nommé à la présidence Madame Rita MURET demeurant Domaine des Amandiers 34500 VENDRES Cessions d'actions et agrément. La cession d'actions à un tiers comme au profil d'associés est soumise au droit de préemption des associés. A défaut d'exercice du droit de préemption, la cession d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, y compris dans l'hypothèse d'une succession, est soumise à l'agrément préalable de la Société résulante, soit d'une décision collective des associés prise à la majorité des deux tiers de l'intégralité des votes, soit du défaut de réponse dans le délai de deux mois à compter de la demande, Admission aux assemblées et droit de vote. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action confère à son titulaire une voix. Le dépôt legal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Béziers.

Pour avis

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALIX AUTOMOBILES SAS

en liquidation au capital de 8 000 euros, 600, Chemin des Callières, 34500 MARSILLARGUES, 450 964 366 RCS MONTPELLIER.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Selon décision du 19/07/2022 au siège, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation déchargé M. Jean-Paul ALIX, demeurant 400, Chemin des Callières, 34500 MARSILLARGUES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONTPELLIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée du dt registre. Pour avis

Pour avis

CRÉATION

Notaires - Terre et Mer 17 rue Jacques CHABAN DELMAS 34300 AGDE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/07/2022, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée DIPLOMATICO

Objet social : Acquisition, propriété, administration et location de tous immeubles

Siège social : FONTES (34320) 2918 Bd Jules Ferry

Capital : 3000€ Gérance : Mr Christophe ARNAL et Mme Anne GIBERDIAU, ARNAL demeurant à Fontes (34320) 21 avenue de la Borne et Mme Elodie VERGELY demeurant à VIMAS (34450) 3 chemin des rams.

Durée : 99 ans à compter de son institution au RCS de BEZIERES



Nous vous assurons les meilleurs délais de parution. Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux.

Annexes légales Vie des sociétés Ventes aux enchères SERVICE SPÉCIALISÉ 04 3000 2020

AVIS D'OBSÈQUES

BAILLARGUES, MONTPELLIER.

Marie-José RICHARD, née BLANQUET, sa fille ; Jean-François EUTIQUE, son frère et Denise, sa belle-sœur ; les familles BLANQUET, EUTIQUE, RICHARD et alliéés ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Micheline BLANQUET née EUTIQUE

survenu à l'âge de 92 ans. Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 4 août 2022, à 10 h 30, au complexe funéraire de Grammont, suivies de la crémation et de l'inhumation à 15 heures, au cimetière de Baillargues

S.F MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE DOMAINE DE GRAMMONT SAEML SFMA 04.67.22.83.83 - NUIT : 06.11.51.42.45

MONTPELLIER.

Mme Reine FERRO ; les enfants, Maryline, Sylvie, Myriam, Jean-Philippe, Marc, leurs conjoints ; les petits-enfants et arrière-petits-enfants vous font part du décès de

Monsieur André FERRO

survenu dans sa 88e année. Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 4 août 2022, à 9 h 30, au complexe funéraire de Grammont.

S.F MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE DOMAINE DE GRAMMONT SAEML SFMA 04.67.22.83.83 - NUIT : 06.11.51.42.45

MONTPELLIER, SÈTE.

Mme Christine DAUMERIE, sa compagne ; Thomas, Vincent et Nicolas MERCIER, ses fils ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur André MERCIER

survenu le 26 juillet 2022. Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 3 août 2022, à 11 h 30, au complexe funéraire de Grammont, suivies de la crémation et de la dispersion au jardin du souvenir du cimetière Saint-Etienne de Montpellier, à 14 h 30.

S.F MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE DOMAINE DE GRAMMONT SAEML SFMA 04.67.22.83.83 - NUIT : 06.11.51.42.45

BEZIERES, MONTPELLIER, SÉRIGNAN.

Ses filles, Anne-Marie ARACIL et Sandrine FORAX ; ses petits-enfants ; parents et amis ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paulette GINOT née BALAUDE

survenu le 27 juillet 2022, à l'âge de 85 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 2 août 2022, à 9 h 30, en la Salle des hommages du Pech Bleu de Béziers, suivies de l'inhumation au cimetière Vieux de Sérignan. Présentez vos condoléances sur www.pechbleu.com

RESEAU FUNERAIRES PECH BLEU 8 AGENCES AU COEUR DE L'HERAULT 04 67 31 80 05 PECHBLEU.COM

FRONTIGNAN.

Eric et Joëlle, ses enfants ; sa belle-fille, Maryse ; parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvette AUGET née GIMENEZ

survenu le 26 juillet 2022. La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 août 2022, à 10 heures, en l'église Saint-Paul de Frontignan. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière Nouveau

S.F MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE DOMAINE DE GRAMMONT SAEML SFMA 04.67.22.83.83 - NUIT : 06.11.51.42.45

MONTPELLIER.

Sa fille, son gendre, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; ses frères et sœurs et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Georgette BILLAUD née PEYROT

survenu dans sa 91e année. La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août 2022, à 16 heures, au complexe funéraire de Grammont, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Etienne de Montpellier. Un dernier hommage peut lui être rendu au salon Pk Saint Loup du funérarium de Grammont.

S.F MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE DOMAINE DE GRAMMONT SAEML SFMA 04.67.22.83.83 - NUIT : 06.11.51.42.45

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTES MOBILIÈRES

SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE

Jerémie MAS EVE LABORIE Huissiers de Justice Associés 3 rue Guibal à BEZIERES TEL : 04.67.28.43.00 FAX : 04.67.28.00.81 MAIL : resp.civildj@huissiersjustos.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 2 AOUT 2022 A 9 HEURES

Chez SARL SANCHEZ JEAN - ARTS ET PISCINES - 3 avenue du Vigier 34420 VILLENEUVE LES BEZIERES

1 coque de piscine 4,5m X 2,5 m (enlèvement impératif sous 24h) Produits et accessoires pour piscines Matériel : bétonnières, marteau piqueur, lunette avec mine et trépid, perforateurs, laser, viseuses, disqueuse, scie sauteuse, filin, marteau, nettoyeur haute pression, aspirateur, poste radio chanteur, parasols, couronne, moulinet de bureau

Photographies disponibles sur simple demande par mail CONDITIONS DE VENTE : REGLEMENT : chèque de banque, espèces, lettre accordative de banque VISITS-EXPOSITION : 8h30 avant la vente FRAS : 11,80 % HT ENLEVEMENT : immédiat